

ROCHECHOUART

ma

CITÉ

N° 55 - Juin 2023



PLUS BELLE LA VILLE !

www.rochechouart.com

Retrouvez-nous sur :



Photo de couverture : La rue Charles Poitevin sera l'axe central de la dernière phase de réhabilitation de notre centre-ville, consacrée les mois prochains aux ruelles anciennes.

© Maxime Rodrigues

TOUS CONNECTÉS



© ville_Rochechouart

N'hésitez pas à nous poser vos questions, via le formulaire de contact sur le site de la Ville : www.roychechouart.com / Do not hesitate to ask your questions, via the contact form on the town's website: www.roychechouart.com

NUMÉROS UTILES



Mairie :

standard : 05 55 43 00 80 / Location de salles 05 55 43 00 99 / CCAS : 05 55 43 00 90



Petite enfance :

Multi-accueil « Le Toboggan » : 05 55 03 60 20 / Relais Assistantes Maternelles « Chat Perché »- Espace Familles « La Marelle » : 05 55 03 61 80



Animation jeunesse : animation : 05 55 43 00 89 / 07 75 20 81 72 ; Roc'Ados : 06 21 18 53 99



Scolarité :

Service scolaire Mairie : 05 55 43 00 92 / Ecole Maternelle J. Prévert : 05 55 03 64 10 / Ecole Elémentaire H. Reeves : 05 55 03 67 46 / Collège S. Veil : 05 55 03 61 22



Médiathèque - Espace Numérique :
05 55 03 77 01



Logement :

ADIL87 (service public d'information sur le logement) : www.adil.org / CAUE 87 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : 05 55 32 32 40 - caue87.fr / SOLIHA (conseils et solutions pour l'habitat) : 05 55 10 18 78



Aide à la personne :

UNA Ouest87 : 05 55 02 46 01 - unasaintjunien.fr / Limousin Aide à Domicile : 05 55 03 59 63 - www.limousinaideadomicile.com



Permanence :

ADIL 87 : le 3ème jeudi de chaque mois, de 14h à 16h30 en Mairie

EDITORIAL



SOMMAIRE *ma* CITÉ

A LA UNE p. 2 - 7
Les ruelles anciennes

ATTRACTIVE p. 8 - 9
Boischenu

DYNAMIQUE p. 10 à 13
Rochechouart en actions

Magazine municipal de la Mairie de
Rochechouart - www.rochechouart.com
Directrice de publication : Anne Marie
Almoester Rodrigues
Correspondance et Rédaction : Mairie
Création - Conception : Can un ti
Crédits Photos : Mairie / Correspondants /
Can un ti
Impression : Rivet Presse Edition



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.
pefc-france.org



ROCHECHOUART

Bonjour à toutes et à tous,

La grande fête populaire des ostensions vient de se clôturer et nous avons été heureux de nous retrouver pour cette belle manifestation qui fait partie intégrante de notre patrimoine local. Cette belle réussite, nous la devons en premier lieu à tous ceux et toutes celles qui consacrent leur temps personnel pour le bien-être des autres. Ce sera d'ailleurs le fil conducteur de mon propos.

En effet, nous traversons en ce moment une crise institutionnelle particulièrement désagréable. Bon nombre d'entre nous ne se reconnaissent plus dans la représentation nationale, complètement déconnectée du quotidien des français. L'inflation incontrôlable et incontrôlée impacte brutalement notre pouvoir d'achat et génère un sentiment de mal être profond. L'actualité fort peu réjouissante participe également à cette inquiétude générale. J'en veux pour preuve ces quelques exemples assez sidérants comme ces Maires, menacés dans leur chair et contraints à la démission, des agents publics hospitaliers sauvagement agressés sur leur lieu de travail ou la recrudescence des zones de non-droit dans certaines de nos grandes agglomérations.

En attendant, je l'espère, de recouvrer une plus grande quiétude ces prochains mois, profitons pleinement de cette parenthèse enchantée que nous offre cet été à Rochechouart. Les ostensions 2023 ont sonné le coup d'envoi d'un très large programme de manifestations pendant tout l'été qui nous permettra de partager de beaux moments de convivialité.

Je tiens à saluer l'ensemble de nos associations qui constituent le socle de notre bien vivre ensemble. Elles participent toute l'année à la dynamique positive de notre ville. Elles vous attendent d'ailleurs nombreux à l'occasion du 4e Forum des Associations le 9 septembre prochain. N'hésitez pas à les rejoindre.

Parmi les autres bonnes nouvelles, je souhaite également la bienvenue à notre nouvelle Sous-Préfète Anne-Sophie MARCON. Ses qualités humaines et professionnelles seront sans nul doute des atouts précieux pour le développement de notre territoire.

Nous attendons enfin avec impatience les travaux des ruelles anciennes à l'automne. Ils vont profondément changer le cœur de notre cité médiévale et renforcer encore plus la dynamique touristique de notre ville. Ils profiteront en premier lieu à nos belles boutiques dans lesquelles je vous invite à aller encore plus régulièrement.

La période est certes compliquée mais on dit souvent qu'« Ici ce n'est pas Ailleurs ». Restons donc résolument positifs et solidaires et croquons à pleines dents dans ce plaisir d'être ensemble.

Au nom du Conseil Municipal, du Conseil Municipal de Jeunes et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite un très bon été.

Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

ma CITÉ — EDITORIAL



REVITALISATION

LES RUELLES ANCIENNES POUR PARACHEVER LE CENTRE HISTORIQUE



3

Notre cœur de ville, autour de l'ancienne cité médiévale, va prendre une nouvelle dimension avec la réalisation d'importants travaux de réhabilitation dans ce qu'on appelle communément nos ruelles anciennes.

Ce projet constitue une des actions phares du nouveau dispositif « Petites Villes de Demain » dans lequel la commune est inscrite depuis le début d'année. L'objectif est de valoriser notre patrimoine et d'améliorer encore plus l'attractivité de notre ville, grâce à l'ultime phase des travaux d'amélioration de notre cœur de ville engagés il y a près d'une trentaine d'années.

Plus qu'une évidence, tout le monde s'accordera à penser que notre ancienne cité médiévale constitue un des enjeux majeurs du développement de Rochechouart, notamment sur le plan touristique et commercial.

C'est donc en toute logique que l'ensemble des équipes municipales qui se sont succédées se sont tour à tour engagées à embellir et à valoriser ce joyau de notre patrimoine local.

Nous nous rappelons sans doute du premier chantier de revalorisation du centre historique qui avait débuté dans les années 90. Il avait permis de redessiner et de rénover le secteur du parvis de l'église Saint-Sauveur.

Plus récemment, les travaux importants au niveau de nos rues centrales et de la place du château de 2016 à 2019 ont donné un nouveau souffle positif au centre-bourg en trouvant le juste équilibre entre préservation et amélioration de nos espaces publics.

C'est animé par cette même conviction que sera donc réalisée cette ultime tranche, en visant cette fois le secteur centré autour de la rue Charles Poitevin : rue du Pic, rue Chabaudie, rue Traversière, place des Prières, rue du Temple, rue de Prunh, rue du Rempart, rue des Fours Banaux, rue du Grippé, faubourg du Puy du Moulin.

CHRISTIAN RÉMY

« un patrimoine hors-normes »

Auteur du très bel ouvrage « Prestige de Rochechouart » (2019, Les Ardents éditeur), l'historien Christian Rémy a toujours montré un fort attachement à notre ville. En témoignent, si besoin, les passionnantes chroniques qu'il nous avait offertes dans les colonnes du magazine « Cité » entre 2015 et 2019, en accompagnement de la précédente tranche de travaux de réhabilitation.

En 2020, pendant l'opération de recensement de l'inventaire participatif du patrimoine, M. Rémy avait invité nos stagiaires à une visite guidée, à la découverte des trésors du patrimoine bâti de Rochechouart.

Partant de la rue Jean Parvy puis de l'église Saint-Sauveur, cette passionnante promenade commentée avait ensuite été essentiellement centrée sur les ruelles anciennes de la ville. Plus particulièrement,

la rue Charles Poitevin et le Quartier des Prières.

« Dans ce secteur, de très nombreux bâtiments revêtent une spécificité historique qui leur confère une valeur patrimoniale hors-normes », avait-il souligné, indiquant ici l'emplacement d'une boutique médiévale, là une fenêtre ayant gardé des caractéristiques propres aux constructions de la renaissance...

De la même manière, il soulignait l'importance de la rue Charles Poitevin : « Desservie par la Porte Béraud, la « Grand'Rue » constituait le principal axe de communication de la ville. En toute logique, elle comportait de nombreux commerces et c'était littéralement le poumon de la ville. » Nul doute que ces travaux contribueront à lui redonner le lustre, et l'attractivité d'antan.

Comme le projet concerne le cœur de la cité historique, il a été conçu dans un esprit hautement qualitatif, en concertation avec l'ensemble des partenaires publics. Par exemple, de par la haute valeur patrimoniale du secteur concerné, l'ensemble du projet a été conçu de manière conjointe avec les services de l'UDAP 87 (Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine), et l'Architecte des Bâtiments de France.

UN PATRIMOINE VALORISÉ ET DYNAMISÉ

Ce travail commun a permis d'affiner et d'affirmer les choix opérés pour les aménagements et les matériaux, afin notamment de répondre à plusieurs objectifs : recherche d'une unité paysagère en cohérence avec les valeurs historiques ; réduction de l'empreinte de l'automobile dans les rues et ruelles ; végétalisation ; mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Par exemple, les revêtements retenus pour les rues ont été déterminés pour s'adapter précisément aux différents usages.

Ainsi, les rues principales (rues Charles Poitevin, du Rempart, de Prunh, de Chabaudie) et les espaces réservés aux piétons (place des Prières, placette rue des Jardins) seront pavés. Les autres rues seront revêtues d'enrobés qualitatifs relativement clairs (à l'image de la place du Château, par exemple).

Concernant les surfaces pavées, on notera qu'elles seront réalisées avec une proportion non négligeable de matériaux de récupération (notamment les anciens pavages du quartier, jusqu'alors recouverts d'enrobé).

CIRCULATION PARTAGÉE, STATIONNEMENT REDEPLOYÉ

Les eaux pluviales seront quant à elles évacuées par des caniveaux centraux pour renforcer l'identité historique de ces ruelles. Cet aménagement permettra ainsi de créer sur l'ensemble du secteur, et notamment sur la rue Charles Poitevin, des espaces de circulation partagée, sans trottoirs, destinés à favoriser une cohabitation douce entre automobilistes, cyclistes et piétons.



Exemples d'aménagements

Dans cette logique, le stationnement sera quelque peu redéployé. D'une part une nouvelle ouverture sera proposée vers les parkings déjà existants de la place Pontville et du square Marcel Pagnol, via notamment une rue du Grippé réaménagée en escalier dits « en pas d'âne » (avec des hauteurs de marches limitées à 5 cm). D'autre part, un nouveau lieu de stationnement (12 places) sera aménagé rue des Jardins. On notera qu'une fois ce dernier mis en service, tout stationnement sera interdit rue Charles Poitevin.

L'ensemble de ce quartier, conçu comme un écrin préservé, sera au final propice à de véritables déambulations dans le centre

historique de la ville. Au détour de toutes ces ruelles, le promeneur pourra flâner à son gré et découvrir différents espaces « de respiration » grâce à l'implantation de plantes vivaces en pleine terre (pas de bacs ou de jardinières) et de nouveaux bancs.

Précisons que ce projet permettra également de traiter la rue du Faubourg du Puy du Moulin qui amène à la Maison Pluridisciplinaire de Santé. Il était en effet préférable d'attendre l'achèvement de ce nouvel équipement structurant avant de reprendre la voirie et les espaces publics. Les aménagements des abords apporteront ainsi la création de nouvelles liaisons douces vers le centre.

« ORT », « CRTE »

Qu'est-ce que c'est ?



Le sigle ORT signifie « Opération de Revitalisation du Territoire ». C'est un outil mis à la disposition des collectivités dans le cadre de la Loi ELAN de 2018. Signé avec l'Etat le 21 décembre 2022, ce dispositif « vise une requalification d'ensemble d'un

centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire ».

Quant au sigle CRTE, il correspond aux Contrats de Relance et de Transition Ecologique, portés par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires. Ce dispositif s'articule autour d'un triple enjeu : répondre à la crise écologique, répondre aux fractures territoriales et sociales, et répondre aux enjeux démocratiques, en rapprochant les élus et les citoyens de l'action et des décisions publiques.

EVOLUTION DU STATIONNEMENT

Veuillez noter que désormais, le stationnement des véhicules dans la rue Charles Poitevin est limité à 10 minutes, du lundi au samedi inclus et de 9h à 18h.

« UN PROJET VALORISANT »

Pour le Maître d'œuvre en charge de la coordination du projet, Stéphane Jollis, « c'est un projet valorisant du point de vue professionnel. En effet, il s'agit peut-être du projet le plus qualitatif de l'aménagement du centre historique. Par exemple, le traitement de la rue Charles Poitevin et des ruelles transversales intégralement en pavé va leur donner une véritable valeur ajoutée esthétique. Par ailleurs, poursuit l'homme de l'Art, on ne peut qu'apprécier le fait que les aménagements valorisent les déplacements piétonniers. Cela ne peut qu'améliorer l'attractivité de la ville, en incitant touristes et visiteurs à profiter de nombreuses possibilités de cheminements de charme ».

La procédure d'attribution du marché pour l'ensemble des travaux s'est conclue fin mai. C'est l'entreprise Siorat qui a été retenue. Les travaux débuteront en octobre-novembre et devraient prendre 7 mois, soit une conclusion du chantier au printemps 2024.

Dans un schéma de cohérence générale, Porte Océane du Limousin saisira l'opportunité de ces travaux pour reprendre de son côté le réseau d'adduction d'eau potable en sous-sol, du fait de sa prise de compétence en 2020. Il a fallu ainsi croiser habilement les calendriers de l'ensemble des opérations communales et intercommunales. Dans ce cadre, la Communauté de Communes interviendra dès le mois de septembre pour un temps d'environ 3 mois de chantier.

FAVORISER L'APPROPRIATION

Sur un plan administratif et consécutivement au dispositif « Petites Villes de Demain », on notera que ce projet de rénovation s'inscrit dans le cadre d'une ORT et d'un CRTE (voir encadré) tout comme la réfection du toit de l'église Saint-Sauveur et, ultérieurement, le chantier de l'école élémentaire. Un des intérêts de l'ORT est qu'elle bénéficie aux investisseurs désirant acquérir des logements anciens pour les rénover à des fins locatives, via les dispositions de la Loi Denormandie (voir encadré).

Ainsi, cette requalification des « ruelles anciennes » affiche clairement son ambition d'être un nouveau point de départ pour ce quartier qui mérite très clairement de se redynamiser.

Elle a également pour vocation de susciter un véritable sentiment d'appropriation par les Rochechouartais et bien entendu les habitants du quartier, qui auront d'évidence un rôle à jouer dans la revalorisation de ce beau patrimoine.

On peut en effet espérer que ces travaux initieront de nouvelles réhabilitations du bâti privé afin de poursuivre l'embellissement général de ce secteur hautement stratégique pour la commune. Plus globalement, ce projet des ruelles anciennes a la vocation de créer les conditions favorables pour permettre l'installation de nouveaux habitants, et bien sûr de nouveaux commerçants.

Près de trente ans après le début des opérations de valorisation de notre centre historique, la boucle sera bouclée dans un peu moins d'un an. Gageons que ce quartier historique articulé autour de notre illustre « Grand'Rue » retrouvera une nouvelle dynamique tant en termes d'attractivité que d'activités.

Une évolution positive qui ne pourra que bénéficier aussi à l'ensemble de la ville.



Plan des travaux

DES CHIFFRES

Un projet financièrement soutenable

L'enveloppe globale de l'opération s'établit à environ 1,1 million d'Euros Hors Taxes.

Un montant subventionné à environ 65 %, grâce aux partenariats fidèles et précieux

de l'Etat et du Conseil Départemental. Le reste du coût reposera sur la capacité d'autofinancement de la Ville.

PROPRIÉTAIRES-BAILLEURS

Loi Denormandie : un coup de pouce fiscal

La signature par la ville de l'ORT dans le cadre du dispositif « Petite Villes de Demain » offre des avantages fiscaux non négligeables pour les personnes souhaitant acquérir sur le secteur concerné un logement ancien vide pour y effectuer des travaux avant de le louer.

En effet, les propriétaires-bailleurs peuvent bénéficier des dispositions de la Loi Denormandie (qui vient compléter la Loi Pinel), et notamment d'une défiscalisation sur les travaux de rénovation d'un logement ancien situé dans le périmètre de l'Opération.

Pour intégrer ce dispositif, il faut répondre à plusieurs critères (ancienneté du logement,

vocation locative, loyer plafonné, etc). Les travaux concernés doivent également répondre à plusieurs conditions (par exemple, les travaux doivent représenter au moins 25 % du coût total de l'opération, et doivent impérativement porter sur des domaines tels que l'amélioration de la performance énergétique du logement (chaudière, isolation, etc.) ou par exemple la création de surface habitable nouvelle.

A noter également, les travaux doivent être terminés, au plus tard, le 31 décembre de la deuxième année suivant l'acquisition.

Pour plus de renseignements : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie#>



BOISCHENU

TOUJOURS PLUS ATTRAYANT !

Qui, à Rochechouart, ne connaît pas le site du plan d'eau de Boischenu ? Autrefois lieu de baignade, maintenant dévolu à la pêche et à la promenade, c'est depuis longtemps un des points forts d'attractivité de notre commune. Et cela s'amplifie, grâce au dynamisme de tous. Tour d'horizon.

Bien évidemment, la première raison de ce succès réside dans la qualité du site lui-même. Au pied du château, à quelques encâblures seulement de la ville médiévale, le plan d'eau de 7 hectares est confortablement niché entre la vallée de la Vayres et des collines arborées.

Mais ce qui a contribué à son essor ces dernières années, c'est l'engagement de passionnés, dans divers domaines.

En premier lieu, on pense aux membres de l'AAPPMA « la Truite Rochechouartaise », et bien entendu à leur organisme de tutelle, la Fédération Départementale de Pêche, qui prennent grand soin de la faune du lieu, mais aussi de son animation.

D'empoissonnements réguliers en concours de pêche (et notamment des enduros « carpe » dont la renommée n'est plus à faire), Boischenu est devenu un rendez-vous notoire pour les pêcheurs, et pas seulement ceux de la région.

DES LABELS QUALITATIFS

En effet, la Fédération Départementale a voici quelque temps décerné la classification « PVT carnassiers » (PVT = Pisciculture à Valeur Touristique) au plan d'eau de Boischenu. Un « label » bien connu des amateurs de pêche, et qui renforce l'attractivité du lieu.

Parallèlement, et pour contribuer à renforcer cette valorisation touristique, la Fédération a récemment décerné, en collaboration avec POL Tourisme, le label « Hébergement Pêche » à plusieurs structures de la commune.

Les établissements labellisés sont réputés garantir aux pêcheurs des logements adaptés à la pratique de leur loisir. Ils bénéficient ainsi d'une visibilité et d'une reconnaissance accrues. A Rochechouart, les trois premiers hébergements labellisés sont le gîte « Chez Marie » de Mme Londeix, le gîte « Le Breuil de Vayres » de M. et Mme Ringuet, et enfin le Camping de la Météorite.

Concernant cet établissement, on notera pour commencer que sa classification en « camping 4 étoiles » vient d'être prorogée pour 5 ans, récompensant le travail passionné de Franck Keller.

DES ATOUTS BIEN VALORISÉS

Ensuite, le « Camping de la Météorite » entretient, depuis plusieurs années, des liens forts avec « La Truite Rochechouartaise », par exemple en vendant des cartes fédérales de pêche (à la journée ou à la semaine) pour les résidents du camping et par extension aux personnes qui souhaiteraient s'essayer à cette activité. Sans oublier la mise à disposition gratuite de matériel de pêche par l'AAPPMA, ou encore les cartes de pêche gratuites pour les enfants de moins de 12 ans.

Bref, le plan d'eau de Boischenu multiplie au fil du temps ses atouts, et contribue activement à l'attractivité de notre commune.

A cet égard, on soulignera que les équipes de la Ville, et notamment les services techniques, apportent un soin tout particulier au site, veillant au maintien constant de son agrément, et prenant si nécessaires les mesures appropriées pour encore le renforcer. Nous aurons l'occasion de traiter très prochainement cet aspect spécifique.

Enfin, pour conclure avec l'agrément du site, on rappellera que l'un des deux projets sélectionnés par les Rochechouartais dans le cadre de l'édition 2022 de « Mes Projets Pour Rochechouart » concerne lui aussi Boischenu : il s'agit de l'installation très prochaine d'une table de ping-pong permanente. Son accès sera ouvert librement à qui souhaite jouer. Il suffira juste de venir avec raquettes et balles !

9

CET ÉTÉ À ROCHECHOUART

Encore un beau programme d'animations

L'agenda que vous pouvez trouver au dos de ce magazine (« 4^{ème} de couverture ») en témoigne, si besoin est : après une belle reprise en 2022, les animations estivales sont reparties de plus belle à Rochechouart.

On ne peut que s'en féliciter, et en remercier les principaux acteurs : le Comité des Fêtes en premier lieu, dont les rendez-vous estivaux (14 juillet à Boischenu, marchés de producteurs, marché nocturne et vide-greniers) n'ont jamais cessé d'attirer un nombreux public.

Ensuite, on citera bien évidemment le Labyrinthe de la Voix. Nous avons déjà évoqué dans « Ma Cité n°54 » le 20^{ème} anniversaire de ce festival populaire à taille humaine, qui table en premier lieu sur la qualité de sa programmation.

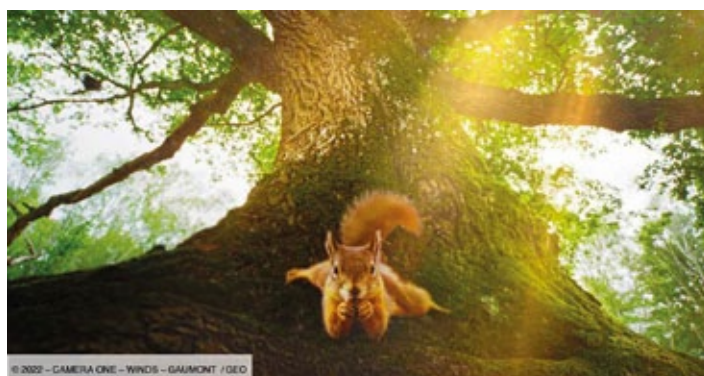
CINÉ EN PLEIN AIR LE 15 AOÛT

On se gardera d'oublier la Réserve Naturelle Nationale (qui rappelons-le célèbre ses 15 ans cette année), Pierre de Lune et le CIRIR, qui proposent des manifestations fort intéressantes et accessibles sur des bases scientifiques.

De même, souhaitons le plein de visiteurs aux artistes et artisans d'art qui proposeront aux visiteurs plusieurs expositions en ville ou à Biennac.

Enfin, nous vous invitons à retenir la soirée du 15 août, afin de profiter pleinement de la deuxième édition de la soirée « ciné en plein air » proposée par la Ville de Rochechouart, dans les Allées du Château (sous les remparts). Cette année, c'est le très beau film « Le Chêne » qui est au programme.

Bref, les rendez-vous ne manquent pas, gageons que le plus grand nombre profiteront de ce riche programme d'animations !



Anne-Sophie MARCON



ROCHECHOUART

RETROUVE « SA » SOUS-PRÉFÈTE

10

Après une quinzaine d'années sous la houlette de représentants de l'État devant se consacrer à un double territoire Bellac-Rochechouart, notre arrondissement a retrouvé, depuis le 24 avril dernier, une sous-préfète « dédiée », en la personne d'Anne-Sophie Marcon. Rencontre.

L'histoire d'Anne-Sophie Marcon, on peut dire que c'est avant tout celle d'une vocation : « mon père était un grand serviteur de l'État. C'est donc tout naturellement que j'ai acquis la fibre du service public, le sens du devoir, et l'envie absolue de travailler pour l'État », se décrit la jeune femme, par ailleurs férue d'Histoire.

De fait, le parcours professionnel de cette maman de deux jumeaux, dont l'époux est également un serviteur de l'État, est parfaitement conforme avec cette description. En effet, Mme Marcon a débuté sa carrière dans la Haute Fonction Publique d'État, occupant plusieurs postes à responsabilité dans l'Hexagone.

« Lorsque j'ai vu que j'avais l'opportunité de participer à la réouverture de la sous-préfecture de Rochechouart, et de contribuer sur le terrain à une politique publique forte, j'ai rapidement présenté ma candidature » relate la nouvelle représentante de l'État.

RENCONTRER LES ACTEURS, MESURER LES ENJEUX

Depuis son arrivée dans notre cité, notre nouvelle sous-préfète a dans un premier temps accompli de nombreuses visites protocolaires. « C'est important de rencontrer

tout le monde, les grands élus, les Maires, les acteurs du territoire, et si possible dans un minimum de temps », souligne-t-elle. « Cela permet d'affirmer la présence concrète et l'engagement des services de l'État, mais aussi de voir et d'entendre rapidement les besoins qui peuvent être exprimés. A cet égard, au-delà de l'excellent accueil que je reçois, je ressens déjà une vraie demande, une véritable attente ». Cette prise en compte des besoins constitue, à n'en pas douter une étape nécessaire, même si, de son propre aveu, Mme Marcon avait déjà fait un premier point sur divers dossiers avant même d'arriver en Limousin : « Certains enjeux s'étaient déjà dégagés : le tourisme vert, les grands événements locaux bien sûr, mais aussi, bien évidemment le développement économique. Sur ce point, il y a sans doute des leviers à activer au niveau de la politique de réindustrialisation annoncée par l'État, » précise-t-elle, avant de conclure : « dans ce contexte, l'important sera de répondre avec mon équipe aussi utilement que possible, de façon simple et efficace ».

Une ambition dont les acteurs du territoire ne pourront que se louer. Souhaitons bienvenue et pleine réussite à notre nouvelle sous-préfète.



Centre de secours : nouvel emblème

Expo : Les amis des fleurs

ROCHECHOUART EN ACTIONS

11

« GESTES QUI SAUVENT »

La formation « PSC1 » a fait le plein

La formation « Premiers Secours Civiques de niveau 1 » proposée, avec le soutien de la commune, par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Haute Vienne dans le courant du mois d'avril au centre de secours, a remporté l'adhésion des Rochechouartais.

En effet, les deux sessions ont affiché complet, permettant de sensibiliser une douzaine de citoyens à l'alerte en cas de risques majeurs et aux gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours.

Cette première approche pratique du secourisme a été extrêmement appréciée des stagiaires, et on ne peut que se réjouir de leur civisme. Souhaitons que d'autres sessions similaires puissent être mises en place à l'avenir.

Nouveau visuel

Par ailleurs, on signalera que le Centre de Secours s'est récemment doté d'un nouveau visuel pour son blason. Conçu en interne, ce nouveau graphisme donne fière allure à l'emblème de nos pompiers.

2023 du traditionnel concours de brouettes fleuries, accompagné de l'exposition florale et potagère. Cette année, les deux présentations se dérouleront sur la place du Château... Un site à la hauteur de la qualité de ces deux présentations.

Par ailleurs, l'association vous rappelle que depuis la dernière assemblée générale, à l'occasion de laquelle Jean Bernard a décidé de se retirer pour raison personnelle, la présidence échoit désormais au seul David Mounier.

PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE

Beau début pour l'exposition « Récits d'Assos d'Ici »

Depuis le début du mois d'avril, et pour sa 3^{ème} édition, le parcours photographique proposé aux Rochechouartais et aux visiteurs au fil des rues et allées du centre historique est installé. Rappelons que cette année, les promeneurs pourront découvrir, au fil de 26 panneaux, des images marquantes choisies par trois de nos associations : « La Gerbe », « Pierre de Lune », et le « Labyrinthe de la Voix » et liées aux temps forts de leur histoire.

Inaugurée le 8 avril dernier, en présence des présidents et de membres de ces trois associations notamment, l'exposition suscite déjà un intérêt certain. Elle sera visible jusqu'au début du mois de novembre.

LES AMIS DES FLEURS ET DES POTAGERS GARDENT LE CAP !

Les Amis des Fleurs et des Potagers vous font part d'une importante nouveauté, pour l'édition

2024 déjà sur les rails

L'édition 2023 a donc un bel été et de longs mois devant elle... Pour autant, l'équipe organisatrice est déjà sur le pont pour jeter les premières bases du parcours 2024. A cette heure, si aucune thématique n'a encore été retenue, on sait déjà que l'on va revenir au principe de 2022 : une édition participative. En effet, l'exposition sera à nouveau réalisée à partir de contributions apportées par les Rochechouartais.

Réunion de préparation

Afin de lancer concrètement la préparation de ce 4^{ème} parcours photographique en cœur de ville, les contributeurs potentiels (y compris, naturellement, les personnes ayant présenté des photos en 2022) sont conviés à une réunion d'information et d'échanges qui se tiendra le mercredi 28 juin, à 18h00, à la Mairie.

Les participants sont invités à venir avec le maximum de clichés (« papier » et numériques).

POINTS D'EAU, RECENSEMENT EN COURS AVEC LE SABV

On le sait, l'eau est appelée à devenir un enjeu majeur dans un proche avenir.

C'est dans ce cadre que, depuis le début du mois de juin et jusqu'au 28 juillet, la commune de Rochechouart est le théâtre d'une opération d'inventaire et de cartographie des points d'eau du territoire (publics et privés) d'une superficie inférieure à 1 000 m².

Cette opération, portée par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et menée par une intervenante dédiée, vise à répertorier les mares, serves, lavoirs et puits de la commune.

Cette phase sera suivie par une réunion d'information publique, à l'issue de laquelle pourra être lancée une deuxième séquence. Celle-ci consistera en la création d'un projet participatif de réhabilitation de ces points d'eau, sous une forme « un ambassadeur-une mare ».

Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement, et plus en détails, sur ce sujet.

« MES PROJETS POUR ROCHECHOUART »

Encore quelques jours pour présenter vos idées

Vous avez des idées pour contribuer à la qualité de la vie dans notre commune ? Pourquoi

ne pas les présenter dans le cadre de la 3^{ème} édition de « Mes Projets Pour Rochechouart » ? Rappelons que ce dispositif vous permet, chaque année, de présenter vos idées (sous réserve de conformité au règlement et dans la limite d'une enveloppe de 5 000 €) et de les soumettre directement au choix des Rochechouartais. Leur projet préféré (ou « leurs », si le budget le permet) sera réalisé l'année suivante.

L'édition 2023 est en cours, et vos idées ont toute leur place aux côtés des projets déjà présentés.

Concrètement, comment faire ?

Vous pouvez soumettre vos idées jusqu'au 30 juin. Une présentation des projets éligibles sera ensuite proposée lors du Forum des Associations le 9 septembre, avec la possibilité de voter en avant-première. Quant à la phase de vote proprement dite, elle interviendra du 11 septembre au 15 octobre.

N'oubliez pas : vos idées comptent !

CCAS, PLAN CANICULE

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale met à disposition des personnes fragilisées un registre (nominatif et confidentiel) afin de pouvoir intervenir en cas de canicule.

Les personnes handicapées ou âgées de 75 ans et plus, souhaitant bénéficier de ce dispositif, sont invitées à se faire connaître.

L'inscription est gratuite, et peut être accomplie en Mairie aussi bien par les personnes concernées que par des tiers (famille, voisins...).

CNI, PASSEPORTS, PLUS DE CRÉNEAUX DE RENDEZ-VOUS

Face au rythme satisfaisant de traitement des demandes de titres d'identité et de voyage, la préfecture a récemment sollicité la Ville pour parvenir à une augmentation de 20 % des demandes traitées.

La Mairie a donc renforcé la mobilisation de ses services afin de pouvoir répondre à cette augmentation des créneaux de rendez-vous.

TRÉSOR PUBLIC : UN 2^{ÈME} POINT DE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Depuis quelques semaines, les usagers ont la possibilité de régler impôts, amendes ou factures de services publics (dans la limite de 300 € en espèces, ou par carte bancaire) dans



CJRO : séjour Oettingen

un nouveau point de paiement de proximité, qui s'ajoute à la « Petite Loco ».
Il s'agit de la Maison de la Presse, 6 place du Marché.

TÉLÉTHON, L'ÉDITION 2023 EST DÉJÀ LANCÉE !

Que ce soit à l'AFM Téléthon ou chez les associations partenaires, on n'a pas pour coutume de s'endormir sur ses lauriers, aussi réussie qu'ait pu être l'édition qui vient de s'achever. Déjà, chacun s'active en vue de l'édition 2023, qui se déroulera les 9 et 10 décembre prochains.

On notera que pour cette édition, le Téléthon et le Comité des Fêtes pourraient travailler ensemble afin de proposer un programme d'animations intégrant le jeune mais déjà fort apprécié marché de Noël... A suivre !

CJRO, MAGNIFIQUE SÉJOUR À OETTINGEN

L'amitié entre Rochechouart et la ville jumelle d'Oettingen, en Allemagne, est toujours aussi forte.

En témoignent les sourires unanimes de la délégation rochechouartaise et de leurs partenaires lors de la rituelle photo de groupe qui a conclu le séjour organisé chez nos amis à l'occasion du long week-end de l'Ascension.

SPORT AUTOMOBILE, 21^{ÈME} RALLYE VIENNE-GLANE -PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Régulièrement, l'ASA Terre de Saint-Junien choisit les routes - sélectives - de la commune pour y organiser des épreuves chronométrées de son désormais traditionnel Rallye Vienne et

Glane-Porte Océane du Limousin.

Ce sera à nouveau le cas cette année, les 23 et 24 septembre, pour la 21^{ème} édition de cette épreuve, qui accueillera de nombreux équipages de « modernes », mais aussi une catégorie « Véhicules Historiques de Compétition »...

Les deux épreuves chronométrées ont pour nom « Vayres-Chéronnac » (11.5 km) et « Babaudus » (7.5 km).

Du spectacle en perspective !

BATEAUX RADIOCOMMANDÉS, COUPE DE FRANCE À BOISCHENU

Du 15 au 17 septembre, le plan d'eau de Boischenu accueillera, comme chaque fin d'été, les amateurs de bateaux radiocommandés réunis à l'initiative du « club FSR Villegoueixois ». Cette année sera une édition toute particulière, puisque ce meeting servira de cadre à la Coupe de France, une épreuve sélective pour les championnats du Monde de la spécialité.

La garantie d'assister à un magnifique spectacle tout au long du week-end !

4^{ÈME} FORUM DES ASSOCIATIONS, PRENEZ NOTE !

En seulement 3 éditions, le rendez-vous proposé aux Rochechouartais par les bénévoles des associations de la commune est devenu un rendez-vous incontournable.

La 4^{ème} édition se déroulera le samedi 9 septembre prochain, de 14h à 18h à la Maison du Temps Libre. Un moment de rencontres, de découvertes et de convivialité à ne surtout pas rater !

AGENDA été 2023

JUIN 2023

02 au 18/06 : **Tournoi ROC Tennis**, complexe Sportif
09 au 16/06 : **Exposition Barbiers-Coiffeurs**, Capitole
11/06 : **Marathon de pêche au coup**, au plan d'eau
17/06 : « **Une naissance = un arbre** », Fontvergne
17/06 : **Rochechouart en Fête**, place du Château
23/06 : **Feu de la St Jean**, centre-ville
24/06 : **Spectacle naturaliste**, bord de la Graine
27/06 au 01/07 : **Festival du CIRIR**
30/06 : **Astéroïd Day**, MTL

JUILLET 2023

01/07 : **Rochechou'Arts et Danses du Monde**, place du Château
08/07 : **Soirée musicale**, MTL
11/07 au 18/08 : **Exposition vente d'artisanat d'art, église de Biennac**
14/07 : **Concours de pêche**, plan d'eau
14/07 : **Festivités pour la Fête Nationale**, plan d'eau
22/07 : **Vide grenier-concours de brouettes fleuries**, centre-ville
24 au 31/07 : **Exposition d'art**, Capitole
26 au 30/07 : **Labyrinthe de la Voix**, allées du Château

AOÛT 2023

05/08 : **Marché de nuit**, centre-ville
05 et 06/08 : **Concours de pétanque**, boudodrome
09/08 : **Soirée d'observation astronomique**, Babaudus
15/08 : **Ciné plein air**, allées du Château
16/08 : **Promenons-nous sur l'astroblème**
19/08 : **Marché festif**, place du Château



SEPTEMBRE 2023

09/09 : **Forum des associations**, gymnase
09/09 : **Parcours géologique**, carrière Champagnac
15 au 17/09 : **Coupe de France de bateaux radiocommandés**, plan d'eau
23 et 24/09 : **Rallye Vienne Glane**, plan d'eau
23/09 : **Soirée chou farci**, MTL
30/09 : **Repas d'automne**, MTL
30/09 et 01/10 : **48H Nature**, Maison de la Réserve

JUIN > AOÛT

Marchés des producteurs et artisans
17/06, 01/07 et 19/08 : **place du Château**
14/07 : **plan d'eau**
05/08 : **centre-ville**

JUSQU'EN NOVEMBRE

EXPO « Récits d'assos d'ici », au coeur de la cité

